

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

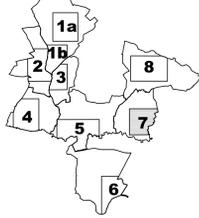
Buhl - Croettwiller - Kesseldorf - Niederroedern - Schaffhouse Près Seltz - Siegen - Trimbach - Wintzenbach

COMMUNES DE

PLAN DE REGLEMENT 7 au 1/2000 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Elaboration
Modification 1
Modification 2
Révision simplifiée 1
Révision simplifiée 2
Révision simplifiée 3
Modification simplifiée 1
Modification 3
Déclaration de projet

le 20 décembre 2007
le 28 octobre 2010
le 12 juillet 2011
le 12 juillet 2011
le 12 juillet 2011
le 09 octobre 2012
le 16 mai 2013
le 10 septembre 2018
le 10 septembre 2018



Modification n°3
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du 10/09/2018
A Schaffhouse-Près-Seltz le 11/09/2018

Déclaration d'utilité publique
emportant mise en compatibilité du PLU

A Schaffhouse-Près-Seltz le 19/11/2018



Tracé septembre 2018

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA Désignation de zone
- Aa Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul par rapport à l'axe de la voie
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : recherche et exploitation pétrolière
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : carrière, captage rapproché d'eau potable
- Plantations à réaliser

AUTRES INFORMATIONS

- Pipeline
- Canalisation de transport de gaz
- Cimetière
- Limite communale

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surf m ²
B7.1	voie à élargir	Alignement de la rue de Niederroedern	1206
B7.2	voie à élargir	Elargissement de la rue des Prés	283

